tombe dans le détail où il logeait et avait dit qu'il ne serait de ces sortes de cartouches.

Ce tarasseur a été malade en état d'arrestation et transféré hier matin au Parquet de Lille.

On croit qu'il doit avoir un complice.

LILLE

Abus de confiance. — Sur une plainte, portée par M. Gustave Vandevoorde, boulanger à l'enseigne de « Jeanne-Jacqueline » à Fontaine-Dénesulin, on a arrêté hier et conduit à la permanence Gustave Donkèle, 17 ans, rue des Manitons, 54.

Ce jeune homme a détourné au préjudice de son patron divers sommes s'élevant à environ cent francs provenant de fournitures de pains commandés chez ce dernier.

Interrogé par M. Thillard, commissaire de permanence, il avoua les faits, prétendant les avoir commis pour payer des dettes qu'il a contractées, mais que l'on avait l'intention de les restituer à son patron. Il n'est pourtant acheté des vêtements avec cet argent.

M. Vandevoorde pense que d'autres détournements que ceux dont il a la preuve ont été commis à son préjudice par son employé.

Donkèle a été déposé à la chambre de sûreté.

Abus de confiance. — Un ouvrier peintre belge, Auguste Cézard, 45 ans, a repassé la frontière en emportant cinq brosses appartenant à M. Pinsory, son patron. Procès-verbal a donc été rédigé à sa charge.

Les voleurs. — Unsermmérotée, Virginie Goyet, 29 ans, servante, sans domicile, a volé une montre en argent avec chaîne en métal appartenant à un commissaire de police qui s'était lui-et-si-mère par elle. Cela lui vaut d'avoir, à l'heure actuelle, un domicile gratuit, le violon.

— Quelques malfaiteurs ont volé à sa Rue-la-Tison, veuve Venant, 57 ans, dévideuse, rue de Tournai, 90 bis, des vêtements d'un jupon et d'un sac appartenant à Mme veuve Fédé, rue Mahieu, 13 : Elle doit, en ce moment, bien le regretter sur la paille humide de cachot; mal pis pour elle.

LE NORD

Lens. — En travaillant à une maison en construction, M. Muiet, menuisier a fait une chute de 5 mètres de hauteur et s'est fait des blessures graves.

Armentières. — *Mort subite.* — Jeudi matin, vers huit heures, un lieutenant d'habitude de Bac-St-Maur, M. Zozime Dumont, 74 ans, était parti de sa maison avec des vêtements qu'il devait fournir à des personnes d'Armentières.

Arrivé dans cette ville, vers neuf heures et demie, il ressentit un premier client. M. Sébillot, le tailleur, en ne disposait à continuer ses courses lorsque dans la rue de Lille, il fut pris d'un malaise subitement et tomba à la renverse sur le trottoir de l'épicerie Bacquart.

Quelques personnes s'empressèrent de relever le vieillard inanimé et prévinrent M. le docteur Barrelle.

Ce dernier ne put que constater la mort due à une syncope cardiaque. Le cadavre de M. Flamenck a été transporté à la morgue de l'hôpital et la famille a été avertie.

Noyade. — Lundi dernier, quarante jeunes gens revenaient de Marcq-en-Baroeul, faubourg de Marquillies, en grand étonnement de la population, et surtout des petits gamins dont tout dernièrement encore ils étaient les aînés. C'était une division d'élèves de l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières, qui allait visiter la sucrerie, avant de se rendre à leurs travaux quotidiens, dans des ateliers de décorateurs, de la fabrication textile et du fer.

Régulièrement conduits par le directeur, le chef des travaux et le professeur de chimie de l'école, les visiteurs ont été reçus par M. Bayvet et Bonnet, qui, avec complaisance, et avec leur bonne grâce habituelle, ont fait les honneurs de leur usine et de leur usine. Ils ont entendu les explications du chimiste attaché à l'établissement; ils ont le fort intéressés par la série des opérations, quelquesunes très ingénieuses qui, dès que les conditions réciproques de l'agriculture et de l'industrie, amèneront le trust du même nom, seront mises à profit dans les usines décoratives, et la fabrication textile et du fer.

Régulièrement conduits par le directeur, le chef des travaux et le professeur de chimie de l'école.